

SERVICE / DIVISION	Service des finances / Administration	No SD SD-2024-5148												
OBJET	Informé le conseil municipal du report à 2025 de la mise à jour des politiques de gestion de la dette à long terme et de gestion des réserves financières, des fonds réservés, de l'excédent de fonctionnement non affecté et provision pour dépenses imprévues													
No dossier(s) interne(s) : No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : Date CM souhaitée : 2024-11-05														
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S) <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 15%;"><u>Date</u></td> <td style="width: 35%;"><u>No résolution</u></td> <td style="width: 50%;"><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2019-06-04</td> <td>CM-20190604-448</td> <td>POLITIQUE DE GESTION DES RÉSERVES FINANCIÈRES, DES FONDS RÉSERVÉS, DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ ET PROVISION POUR DÉPENSES IMPRÉVUES</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois APPUYÉ PAR : Claude Larochelle</p> <p>et résolu:</p> <p>d'adopter la Politique de gestion des réserves financières, des fonds réservés, de l'excédent de fonctionnement non affecté et provision pour dépenses imprévues préparée par le Service des finances au mois de mai 2019.</p> <p>Le conseiller David De Cotis propose de reporter le point au prochain conseil, laquelle proposition est rejetée par un compte de 6 en faveur et de 13 contre:</p> <p>les conseillers Isabella Tassoni, Paolo Galati, David De Cotis, Aglaia Revelakis, Daniel Hébert et Michel Poissant se prononcent en faveur de la proposition;</p> <p>M. Marc Demers, maire, et les conseillers Sandra Desmeules, Virginie Dufour, Stéphane Boyer, Aline Dib, Éric Morasse, Aram Elagoz, Nicholas Borne, Vasilios Karidogiannis, Gilbert Dumas, Claude Larochelle, Yannick Langlois et Jocelyne Frédéric-Gauthier se prononcent contre la proposition.</p> <p>Le vote est demandé par le conseiller David De Cotis sur la résolution principale laquelle est adoptée par un compte de 13 en faveur et de 6 contre:</p> <p>M. Marc Demers, maire, et les conseillers Sandra Desmeules, Virginie Dufour, Stéphane Boyer, Aline Dib, Éric Morasse, Aram Elagoz, Nicholas Borne, Vasilios Karidogiannis, Gilbert Dumas, Claude Larochelle, Yannick Langlois et Jocelyne Frédéric-Gauthier se prononcent en faveur de la résolution;</p> <p>les conseillers Isabella Tassoni, Paolo Galati, David De Cotis, Aglaia Revelakis, Daniel Hébert et Michel Poissant se prononcent contre la résolution.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2019-2610)</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 15%;"><u>Date</u></td> <td style="width: 35%;"><u>No résolution</u></td> <td style="width: 50%;"><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2019-06-04</td> <td>CM-20190604-449</td> <td>ADOPTION - POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE À LONG TERME</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'adopter la Politique de gestion de la dette à long terme.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2019-2612)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2019-06-04	CM-20190604-448	POLITIQUE DE GESTION DES RÉSERVES FINANCIÈRES, DES FONDS RÉSERVÉS, DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ ET PROVISION POUR DÉPENSES IMPRÉVUES	<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2019-06-04	CM-20190604-449	ADOPTION - POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE À LONG TERME
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>												
2019-06-04	CM-20190604-448	POLITIQUE DE GESTION DES RÉSERVES FINANCIÈRES, DES FONDS RÉSERVÉS, DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ ET PROVISION POUR DÉPENSES IMPRÉVUES												
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>												
2019-06-04	CM-20190604-449	ADOPTION - POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE À LONG TERME												

SERVICE / DIVISION	Service des finances / Administration	No SD SD-2024-5148
<p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>En juin 2019, le conseil municipal a adopté les politiques de gestion financières suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Politique de gestion de la dette à long terme. - Politique de gestion des réserves financières, des fonds réservés, de l'excédent de fonctionnement non affecté et provision pour dépenses imprévues. <p>Ces 2 politiques prévoient que celles-ci doivent être révisées tous les 5 ans, soit une première révision en 2024.</p> <p>Bien que les travaux de mise à jour des politiques financières ont déjà débuté, le facteur ci-dessous favorise le report de la révision de ces deux politiques à l'année 2025.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Direction générale désire mettre en place des prévisions budgétaires sur une période de 5 ans pour les activités de fonctionnement et sur une période de 10 ans pour les activités d'investissements. Ces projections budgétaires sur une plus longue période permettront une meilleure évaluation des cibles et des moyens pour y parvenir. De plus, ces documents ne seront disponibles qu'au cours de l'année 2025. 		
<p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>ASPECTS FINANCIERS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CULTURE</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CADRE NORMATIF</p> <ul style="list-style-type: none"> - Politique de gestion de la dette à long terme - Politique de gestion des réserves financières, des fonds réservés, de l'excédent de fonctionnement non affecté et provision pour dépenses imprévues 		
<p>REMARQUE(S)</p>		
<p>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</p> <p>d'informer le conseil municipal du report à 2025 de la mise à jour des politiques de gestion financières suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Politique de gestion de la dette à long terme. - Politique de gestion des réserves financières, des fonds réservés, de l'excédent de fonctionnement non affecté et provision pour dépenses imprévues. 		